

Synode général 1994

Résolution du Synode : Appel à la lutte contre l'exclusion

1) La grâce de Dieu fonde la liberté chrétienne de parler et d'agir.

Le salut offert gratuitement en Jésus-Christ est une affirmation fondamentale de la Réforme qui reste d'une actualité aujourd'hui. Elle donne aux chrétiens l'audace de parler et d'agir en toute liberté pour aider tout homme à trouver du sens à sa vie. Aucune exclusion d'individus, de groupes et de peuples, aucune injustice sociale ou économique ne doit être considérée comme une fatalité. Nous osons rappeler que toute institution, toute loi, toute habitude doivent être au service de l'homme et non l'inverse.

2) Cinq grands défis à relever par notre société.

Monsieur Jean-Baptiste de Foucauld, Commissaire général du plan, a souligné dans son exposé dans son exposé aux membres du Synode cinq grands défis de la société actuelle auxquels l'Eglise devrait être attentive : la mondialisation, l'emploi, l'exclusion, le sens et la démocratie. Le Synode général a choisi de traiter plus particulièrement la question de l'exclusion. De plus en plus de personnes, non seulement sont exclues du circuit économique, mais n'ont pas de lien social. Leur vie n'a plus de sens : sentiment d'inutilité, perte d'identité, solitude, familles déstabilisées. Nombreux sont les groupes et les peuples qui se sentent exclus du développement économique, culturel et social vécu par les grandes puissances ou par les classes favorisées.

3) Donner la parole aux exclus, faire de l'Eglise une communauté pour tous, c'est se donner les moyens d'inventer de nouveaux modèles plus justes.

L'Eglise doit elle-même veiller à se corriger chaque fois qu'en son sein se manifestent des tendances au jugement et à l'exclusion. C'est ainsi qu'elle pourra pleinement être une communauté où toute personne à sa place est libre de s'exprimer, les exclus quelles que soient les causes de leur exclusion, comme les autres. La tension sociale issue de cette confrontation peut alors être créatrice d'idées et de comportements nouveaux capables d'introduire plus de justice, de fraternité, de liberté dans la société. Grâce à ses paroles imagées, Jésus-Christ rappelle clairement l'importance fondamentale de la solidarité avec les affamés, les étrangers, les malades et les prisonniers : le roi leur répondra : « je vous le déclare, c'est la vérité : toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » (Matthieu 25, 40)

4) Imagination, audace, persévérance et courage

Le Synode appelle les paroisses à faire preuve d'imagination pour permettre à chacun d'avoir sa place et de s'exprimer librement comme membre à part entière de l'Eglise. Il les appelle aussi à continuer d'intercéder pour toutes les personnes qui souffrent et l'aller à leur rencontre. Ainsi des passerelles seront créées entre des individus ou groupes sociaux que les structures actuelles de la société actuelles empêchent de se rencontrer. Ce faisant, les paroisses s'inscrivent dans la tradition d'innovation, d'audace et de persévérance du protestantisme et de toute l'Eglise. Le témoignage des chrétiens de siècles passés nous invite à garder courage devant l'immensité des tâches à accomplir. D'un rien, Dieu peut faire de

grandes choses (parabole du « grain de moutarde », Marc 4), et tout chrétien, quel qu'il soit, est le « sel de la terre ».

5) Se mobiliser pour combattre l'exclusion

Le Synode général invite les paroisses à relever, entre autres, le défi de l'exclusion en se donnant tous les moyens qu'elles jugent bons : information sur les causes de l'exclusion, accueil des exclus, aller à la rencontre de toutes les personnes qui souffrent (chômeurs, malades, victimes du racisme et la violence, de la drogue, de l'alcool...), développement de la solidarité, promotion de la qualité des relations humaines dans les entreprises, les œuvres d'Eglise, les institutions publique, questions adressées aux responsables du monde politique et out autre moyen destiné à témoigner de l'espérance et de la liberté apportées par Jésus-Christ à tous les hommes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents moins deux abstentions. Elle sera communiquée aux paroisses, qui seront invitée à réagir. Les Commission exécutive est chargée de recueillir les réactions.